



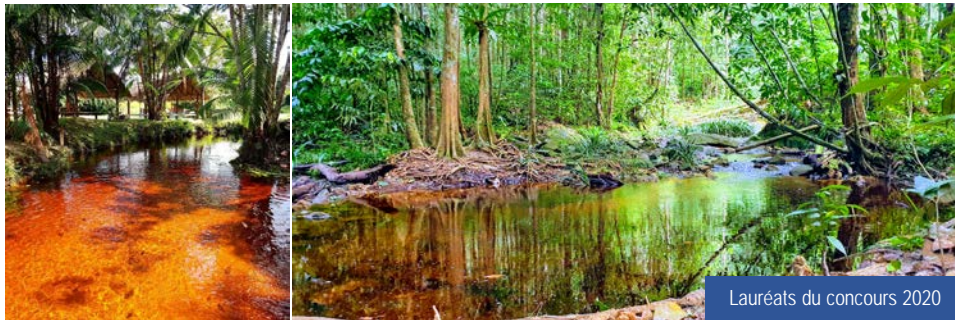
# COMMUNIQUE DE PRESSE

## CONCOURS PHOT'EAU ZONES HUMIDES

### 02 FEVRIER AU 15 MARS 2020

Cayenne, mardi 02 février 2021

Pour la deuxième année consécutive, l'Office de l'Eau de Guyane met à l'honneur les zones humides dans le cadre de son concours photo organisé à l'occasion de la **Journée mondiale des zones humides** du 02 février 2021.



Ouvert à partir de 12 ans, pour participer il suffit de :

- ◆ De prendre en photo une zone humide de notre territoire et de l'envoyer à l'Office de l'Eau de Guyane : [communication@office-eauguyane.fr](mailto:communication@office-eauguyane.fr) **avant le 01 mars 2021.**
- ◆ Un jury sélectionnera 10 photos puis elles seront soumises aux votes des internautes sur la page Facebook @Eau.Guyane.
- ◆ La photo la plus plébiscitée remportera le prix.

Le gagnant recevra un tirage photo grand format : 2 places pour une excursion en kayak sur les pripis de Yiyi. Le 2ème et 3ème prix remporteront des places pour un escape game aux Salines de Montjoly.

Ce concours photo vise à sensibiliser le public à la beauté et à la variété des zones humides présentes sur notre territoire.

Ces espaces naturels sont gorgés d'eau durant tout ou une partie de l'année. Dans l'imaginaire, ce sont souvent des milieux mal aimés, des marais infestés de moustiques et sources de maladies. Or, ces zones jouent un rôle primordial dans le cycle de l'eau en apportant de nombreux services comme stocker et purifier l'eau, abriter de nombreuses espèces végétales et animales et garantir la sécurité des Hommes en protégeant des marées, des inondations et des tempêtes.

Sur le bassin guyanais, ces atouts naturels peuvent prendre différentes formes : criques, pripis, lacs, savanes inondées ou encore marais. Un champ d'inspiration qui est multiple et diversifié pour les mordus de photographies.

Contact Presse : Aurélie SEIGNIER  
Responsable Communication de l'Office de l'Eau de Guyane  
Tél. 0694 26 90 39  
Mail : [communication@office-eauguyane.fr](mailto:communication@office-eauguyane.fr)

Concours phot'eau zones humides  
Toutes les informations :  
[www.eauguyane.fr](http://www.eauguyane.fr)

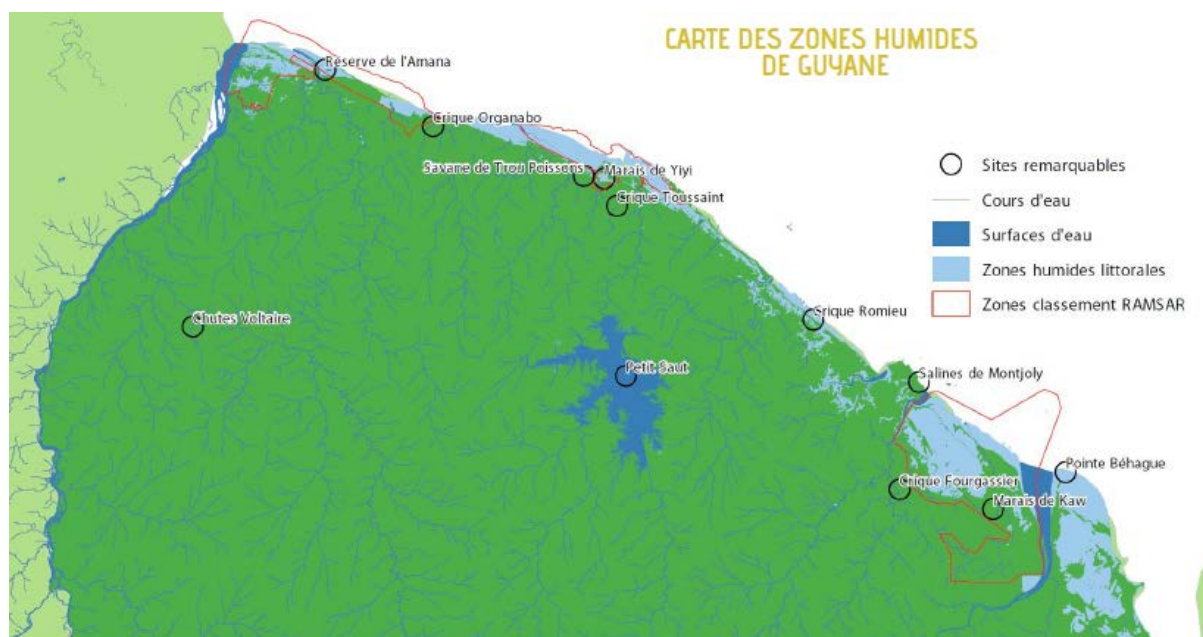
## Journée mondiale des zones humides 2021

Chaque année, la Journée mondiale des zones humides (JMZH) est célébrée le 02 février, pour commémorer la Convention sur les zones humides, signée à cette même date en 1971, dans la ville iranienne de Ramsar. Aujourd'hui, la convention de Ramsar fête ses 50 ans.

En ratifiant ce traité en 1986, la France s'est engagée sur la scène internationale à préserver les zones humides de son territoire. En mai 2020, il est comptabilisé 50 sites Ramsar qui s'étendent sur une superficie de plus de 3,6 millions d'hectares, dans l'hexagone et dans les outre-mer.

### Les sites RAMSAR en Guyane

Sur le territoire, la convention Ramsar compte 3 zones emblématiques : la Basse Mana, l'estuaire de Sinnamary et les marais de Kaw. Mais il existe une multitude de zones humides autour de nous comme les Salines de Montjoly ou encore le lac Pali à Roura.



### Le thème 2021 « les zones humides et l'eau »

La convention Ramsar choisit chaque année un thème (non imposé) pour sensibiliser à l'importance des zones humides. Cette année le thème est « les zones humides et l'eau ». Les zones humides, comme leur nom l'indique, sont gorgées d'eau, temporairement ou en permanence. Elles jouent donc un rôle de premier plan dans le cycle de l'eau et nous offrent de multiples services.

Pour en savoir plus : <https://www.worldwetlandsday.org/> et <http://www.zones-humides.org/theme-de-la-journee-mondiale-des-zones-humides>